Michel C. de **BENNETOT**



45 ans, marié, 4 enfants.
Docteur ès sciences, ancien élève de l'Ecole Navale
Fondateur en 1958 et Directeur depuis cette date d'une entreprise décentralisée de Paris à Brest.
Chevalier de l'Ordre National du Mérite, au titre de la Recherche Scientifique, et des Palmes Académiques.

Conseiller Général du Finistère
Vice-Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces armées
Député sortant

Suppléant : **J. LE BAIL**

40 ans, marié, 4 enfants - Attaché d'intendance.
Directeur du restaurant universitaire du BOUGUEN.

L'Assemblée Nationale élue au mois de juin 1968 doit être renouvelée dans quelques jours. Député de la Circonscription depuis quatre ans et demi, j'ai l'honneur de solliciter à nouveau vos suffrages.

L'Union pour la Défense de la République, membre de l'Union des Républicains de Progrès pour le soutien au Président de la République, m'a accordé son investiture. **C'est donc en qualité de membre de la majorité et de candidat décidé à soutenir l'action de M. POMPIDOU que je vous demande de m'accorder à nouveau votre confiance.**

En 1968, les partis de gauche avaient cherché à prendre le pouvoir en s'appuyant sur l'agitation et la contrainte. Les Français ont refusé de les suivre dans une voie où les promesses paraissaient plus nombreuses que les garanties.

En 1973, **une coalition socialo-communiste propose à nos compatriotes d'établir, dans la légalité et la douceur, un régime pré-marxiste.** Les libertés y seraient mises en danger; le développement économique risquerait de disparaître à brève échéance; le progrès social ne pourrait être financé dans la crise que connaîtrait le seul pays à régime collectiviste du Marché Commun. Je suis certain, pour ma part, que les français repousseront dans leur majorité cette solution et que la gauche, dite "unie" pour le temps des élections, ne l'emportera pas. Le Président de la République a clairement dit aux Français qu'élu sur un programme qui s'oppose sur l'essentiel à ce que souhaitent les socialo-communistes, il ne pourrait demeurer en place si ceux-ci l'emportaient. Les électeurs français sont ainsi dûment prévenus : s'ils veulent que G. POMPIDOU poursuive sa tâche à la tête de l'Etat, il faut qu'ils envoient à l'Assemblée Nationale une majorité de députés décidés à soutenir son action.

Les réformateurs ont mené, *au cours des mois qui viennent de s'écouler, une violente campagne contre la majorité et notamment contre l'UDR. M. LECANUET, avec une certaine modération, M. SERVAN-SCHREIBER, en multipliant les déclarations fracassantes, affirment qu'ils représentent une troisième voie possible entre la majorité et l'opposition. Qu'ils se reportent donc à la constitution! . Il y verront que le Gouvernement ne peut rester en place que si une motion de censure déposée à l'Assemblée Nationale ne recueille pas une majorité de voix. Or, il est clair que si l'on vote une motion de censure on se range, qu'on le veuille ou non, dans l'opposition. Si on ne la vote pas, on rallie, qu'on le veuille ou non, la majorité. Les réformateurs, comme jadis d'autres centristes, devront choisir leur camp.*

Les trois formations politiques qui constituent la majorité sortante, UDR, CDP, RI, ont travaillé ensemble depuis l'élection présidentielle de 1969. Elles unissent aujourd'hui leurs efforts en formant l'Union des Républicains de Progrès destinée à soutenir l'action du Président de la République, Georges POMPIDOU. Celle-ci propose aux français de poursuivre la mutation économique et sociale de notre Pays dans la paix civile et dans la continuité. Les résultats acquis prouvent que la majorité a su, avec le concours des français, engager notre Pays sur la voie de l'essor économique et procéder progressivement aux réformes sociales que cet accroissement du revenu national rendait possible.

Fidèle à mes engagements de 1968, partisan actif de la candidature de G. POMPIDOU en juin 1969, j'ai soutenu les gouvernements de la majorité et notamment la politique sociale définie le 16 septembre 1969 par Jacques CHABAN-DELMAS, qui vise à faire évoluer la société française vers plus de justice et vers l'amélioration des conditions de vie et de travail de chacun.

Les formations politiques de gauche ont chacune leur candidat au premier tour des élections; la majorité s'est efforcée, sur le plan national, de présenter dans la plupart des circonscriptions un candidat unique dès le 1er tour. Lorsqu'une telle entente n'a pas pu être obtenue, ce qui est le cas à Brest comme vous le savez, un accord de désistement lie les candidats de la majorité. Pour cette raison, un accord écrit a été conclu à Brest entre M. Louis MARC et moi-même. Celui qui obtiendra le moins de voix au premier tour se désistera en faveur de l'autre. **Je compte sur le bon sens des électeurs brestois pour qu'ils évitent de disperser leurs voix afin que cette élection "primaire", voulue par les Républicains Indépendants, n'apporte pas en fait un avantage aux adversaires de la majorité.**

En me présentant en 1968 au suffrage des électeurs de la circonscription, **je m'étais engagé à défendre leur emploi et leur niveau de vie.** Je pense que les résultats de l'action que j'ai menée sur ce point sont incontestables et que j'ai utilement oeuvré pour le maintien des activités existantes et pour le développement des activités nouvelles.

Je m'étais engagé aussi à examiner avec toute mon attention les problèmes qui préoccupent mes concitoyens sans me soucier de leur opinion politique. Les 14.500 lettres qui sont parties de mon secrétariat attestent que j'ai tenu parole.

Je m'étais engagé, enfin, à exercer mon mandat de façon efficace et dynamique pour que notre Bretagne et Brest trouvent dans une France moderne la place qui leur revient. En liaison avec mes autres collègues du Finistère et de Bretagne, j'ai cherché en toute occasion à favoriser notre développement régional et la modernisation de nos structures économiques et sociales sur le plan national.

J'ai le sentiment d'avoir en conscience rempli le contrat moral qui me liait à mes concitoyens.

Electrices, Electeurs de Brest, Bohars, Gouesnou et Guilers, je vous demande de m'accorder à nouveau votre confiance

Sur le plan national

Je continuerai à défendre la politique d'**indépendance** et de **paix** qui est celle de la Vème République et qui doit s'accompagner de la **nécessaire construction de l'Europe politique. J'appuirai l'action du Président de la République** qui vise, en développant le progrès économique, à répartir plus équitablement les ressources entre les français. J'apporterai toute mon énergie à développer, à tous les échelons, la **participation** dans les rapports professionnels et sociaux.

Sur le plan de Brest et sa région

Je continuerai à **défendre en premier lieu l'emploi,** en consolidant les activités présentes et en assurant la diversification de l'industrie locale. Je poursuivrai mon action pour **la remise en ordre des traitements de la fonction publique,** civile et militaire, et pour **l'amélioration de la fiscalité** ainsi que pour **une solution équitable des problèmes qui se posent aux commerçants et aux artisans.** Je continuerai à apporter à chacun, sans me soucier de ses opinions politiques, le concours qu'il me demandera.

Refusant votre voix à la coalition socialo-communiste, écartant les réformateurs qui ne vous proposent que l'ambiguïté, vous voterez pour un candidat de la majorité, VOTRE DEPUTE SORTANT, qui prend l'engagement, s'il est élu, de soutenir à l'Assemblée Nationale l'action de G. POMPIDOU, Président de la République, auquel vous avez, en 1969, dès le premier tour, accordé la majorité de vos suffrages.

En maintenant les libertés, nous poursuivrons ensemble, dans la continuité, la rénovation de notre Pays et l'amélioration du sort de chacun des Français.

VOTEZ **Michel C. de BENNETOT**

Suppléant : **J. LE BAIL**

Vive la République
Vive la Bretagne
Vive la France

Vu : le candidat.

imprimerie pam brest